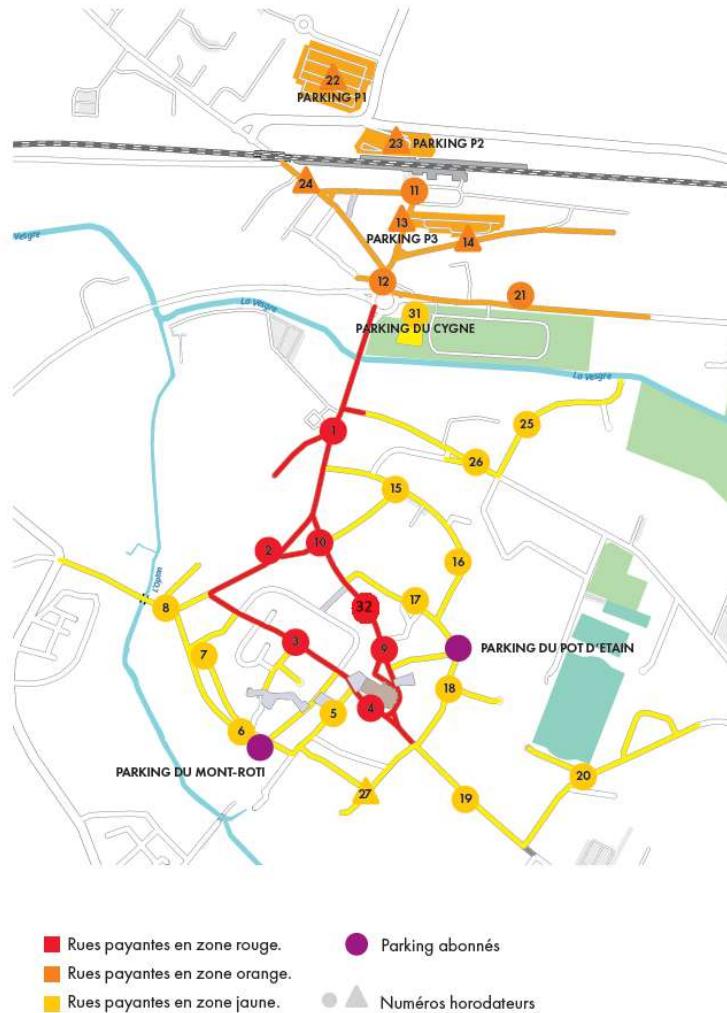




QPARK

## Les zones de stationnement en voirie



# Les zones de stationnement en voirie



## Zone Rouge - Stationnement de courte durée Centre-Ville

- Payant du mardi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30 hors jours fériés et mois d'août
- Possibilité de bénéficier d'un ticket de 45mn de stationnement gratuites une fois par immatriculation et par jour avec la prise d'un ticket gratuit obligatoire (horodateur ou application mobile)
- Durée de stationnement limité à 4h avec une tarification dissuasive au-delà de 2h30 pour inciter les usagers à libérer les places et favoriser l'accès aux commerces.
- Pas de forfait disponible

### Zone Rouge - Courte Durée Centre Ville

Payant du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30  
hors jours fériés et mois d'août

#### Ticket Gratuit

45 minutes gratuites / jour / immatriculation

#### Ticket Payant

1h00	0,90 €	2h30	5,00 €
1h15	1,80 €	3h00	10,00 €
1h30	2,50 €	3h30	18,00 €
1h45	3,00 €	4h00	25,00 €
2h00	4,50 €		

# Les zones de stationnement en voirie



## I Zone Jaune - Stationnement de moyenne durée Centre-Ville

- Payant du mardi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30 hors jours fériés et mois d'août
- Durée de stationnement limité à 8h avec une tarification dissuasive au-delà de 5h00 pour inciter les usagers à libérer les places et éviter l'occupation à la journée.
- Le forfait Extérieurs Centre-Ville (personne physique non domicilié à Houdan et toute personne morale) est valable uniquement en zone Jaune
- Le forfait Résident (personne physique domiciliée à Houdan) autorise un stationnement dans les **rues** des zones Jaune et Orange

## Zone Jaune - Moyenne Durée Centre Ville

Payant du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30  
hors jours fériés et mois d'août

Ticket Payant			
1h00	0,90 €	4h00	3,00 €
1h30	1,10 €	4h30	4,00 €
2h00	1,30 €	5h00	6,00 €
2h30	1,50 €	6h00	11,00 €
3h00	2,00 €	7h00	17,00 €
3h30	2,50 €	8h00	25,00 €

## Zone Jaune - Moyenne Durée Centre Ville

Payant du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30  
hors jours fériés et mois d'août

Forfait	
Extérieur	Résident
Hebdomadaire	Mensuel
16,00 €	10,00 €
Mensuel	Annuel
50,00 €	100,00 €
Trimestriel	
150,00 €	
Annuel	
550,00 €	
Annuel 2ème abonnement	
450,00 €	

## Deux Roues Motorisés

Mensuel	21,00 €
Annuel	220,00 €

# Les zones de stationnement en voirie



■ Zone Orange - Stationnement de moyenne durée Gare

■ Payant du Lundi au Vendredi de 6h30 à 19h30 hors jours fériés

■ Durée de stationnement limité à 13h avec une tarification dissuasive au-delà de 12h00 pour inciter les usagers à libérer les places et éviter les occupations sur plusieurs jours consécutifs.

■ Le forfait Extérieurs Gare (personne physique non domiciliée à Houdan et toute personne morale) est valable uniquement en zone Orange

■ Le forfait Résident (personne physique domiciliée à Houdan) autorise un stationnement dans les **rues** des zones Jaune et Orange

## Zone Orange - Moyenne Durée Gare

Payant du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30  
hors jours fériés

Ticket Payant			
0h30	0,60 €	9h00	4,20 €
1h00	1,20 €	10h00	4,50 €
2h00	2,50 €	12h00	4,90 €
3h00	3,20 €	13h00	25,00 €
6h00	3,50 €		

## Zone Orange - Moyenne Durée Gare

Payant du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30  
hors jours fériés

Forfait	
Extérieur	Résident
Hebdomadaire	10,00 €
Mensuel	33,00 €
Trimestriel	80,00 €
Annuel	300,00 €

## Deux Roues Motorisés

Mensuel	21,00 €
Annuel	220,00 €

# L'enregistrement auprès de l'exploitant



■ Certains tarifs nécessitent un enregistrement préalable auprès de Q-Park pour en bénéficier :

- Résidents et Résident 2<sup>ème</sup> véhicule
- Deux roues motorisés
- Extérieur Centre Ville et Extérieur Centre Ville 2<sup>ème</sup> véhicule
- Personnel de Soin ou d'aide intervenant à Domicile

■ Connectez-vous sur le site [www.q-park.fr](http://www.q-park.fr) rubrique « Voirie » ou scanner le QR Code ci-contre.

Après avoir créé votre espace en ligne vous pourrez télécharger les pièces justificatives pour demander l'activation de votre droit pour un an.

■ Une fois votre droit actif l'achat du forfait s'effectue sur l'application mobile Flowbird, le site internet Flowbird ou un horodateur de la zone (hors forfait annuel)

■ Chaque année vous serez inviter à renouveler vos justificatifs pour continuer à bénéficier de votre tarif spécifique. A défaut celui-ci ne sera plus accessible.

# L'enregistrement auprès de l'exploitant



## Justificatifs à fournir :

### Résidents et Résident 2<sup>ème</sup> véhicule

- Une pièce d'identité au nom du demandeur
- La carte grise du véhicule au nom du demandeur
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Facture électricité, Gaz, Eau, Quittance de loyer, etc.)
- Remarque : pour le deuxième véhicule même Nom **OU** même Adresse.

### Extérieur Centre Ville et Extérieur Centre Ville 2<sup>ème</sup> véhicule

- Une pièce d'identité au nom du demandeur
- La carte grise du véhicule au nom du demandeur
- Pour les personnes morale : un justificatif d'identification de l'entité (Kbis, SIRET/SIREN)
- Pour les personnes physiques : un justificatif de domicile
- Remarque : pour le deuxième véhicule même Nom **ET** Adresse.

### Deux roues motorisés

- La carte grise du véhicule au nom du demandeur

# L'enregistrement auprès de l'exploitant



## ■ Tarifications spécifiques

- Personnes en situation de Handicap
- Personnel de Soin ou d'aide intervenant à Domicile
- Pour en bénéficier l'usager doit impérativement prendre un ticket sur horodateur ou application mobile (Flowbird) et pour le stationnement PMR afficher sa carte Mobilité Inclusion derrière le pare-brise.

<b>Stationnement PMR*** (Toutes zones)</b>
Gratuité à la journée (prise de ticket obligatoire)

<b>Stationnement Personnel de Soin ou d'aide intervenant à Domicile (Toutes zones)</b>
1h30 Gratuite/Jour/immatrication puis tarifs horaires de la zone de stationnement

# L'enregistrement auprès de l'exploitant



## Justificatifs à fournir :

### Personnel de Soin ou d'aide intervenant à Domicile (Toutes zones) :

- Une pièce d'identité au nom du demandeur
- La carte grise du véhicule au nom du demandeur
- Extrait d'inscription au fichier ADELI ou carte professionnelle ou inscription au conseil de l'ordre
- Justificatif professionnel (professions libérales) ou attestation de l'employeur (bénévoles ou salariés d'un opérateur d'aide à domicile)

# Les parcs en enclos



- Pour compléter l'offre de stationnement en voirie deux parcs en enclos sont disponibles à Houdan (tarif ci-contre en euros TTC) :
  - Pot d'Etain (actuellement complet et sur liste d'attente)
  - Mont-Rôti
- Par rapport à la voirie cette solution de stationnement présente l'avantage de permettre au détenteur de l'abonnement de ne pas perdre de temps à chercher une place disponible dans la rue (place numérotée et attitrée).
- Elle permet également de libérer de la place sur la voirie et donc de faciliter l'accès des usagers aux commerces du Centre-Ville.
- Il est possible de résilier l'abonnement à tout moment moyennant un préavis d'un mois. La résiliation intervient au dernier jour du mois suivant la réception du courrier.
- En cas de résiliation en cours de période l'éventuel trop-perçu est remboursé
- La souscription pour le Mont-Rôti s'effectue en ligne depuis le site [www.q-park.fr](http://www.q-park.fr) rubrique « Nos parkings » ou en scannant le QR Code ci-contre.
- Les personnes ayant fait part de leur intérêt seront recontactées prochainement

## PARKINGS RÉSERVÉS AUX ABONNÉS

2 parcs sont désormais réservés aux abonnements. La place est garantie à l'abonné (personne physique ou morale) avec un accès 24/24 et 7/7 grâce à une télécommande. Nombre de places limitées.

### Parking Mont-Rôti et Pot d'Etain (avec barrières)

Mensuel	65,00 €
Trimestriel	195,00 €
Annuel	715,00 €

# Accueil / Permanences



- Pour accompagner ce changement et au-delà de cette réunion d'information les équipes Q-Park sont à votre écoute pour tout renseignement ou vous accompagner dans vos démarches
  
- Sur internet : <https://voirie.q-park.fr/houdan>
- Par email : [voirie.houdan@q-park.fr](mailto:voirie.houdan@q-park.fr)
- Par téléphone : 06 89 57 18 27 (lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h)
- Sur rendez-vous
  
- En complément Q-Park assurera une permanence tous les vendredis matin du 29 septembre au 27 octobre de 9h à 12h à la Passerelle.